



Partage d'EXpérience

PEX 2023-04
AVP PL / PL
01 juin 2023

1 – CONTEXTE

- ▶ Le 1^{er} juin 2023 à 17h12, le CTA reçoit un appel pour un AVP sur l'A16, secteur Marck-en-Calais.
- ▶ D'après le requérant, impliqué dans l'accident avec son véhicule léger (VL), un choc violent a eu lieu entre deux poids-lourds (PL) dont un était, pour une raison indéterminée, à l'arrêt.
- ▶ De la fumée se dégagerait d'un des deux PL et son conducteur serait bloqué dans la cabine.
- ▶ Malgré le questionnement de l'opérateur, aucune notion précise n'est donnée sur le chargement des deux PL ainsi que sur l'état des victimes.

2 – MOYENS ENGAGÉS



1 FPT



2 VSAV



1 FSR



1 VSR



1 VLSSSM



1 CDG

3 – SITUATION À L'ARRIVÉE DES SECOURS

- ▶ 1^{er} message du chef d'agrès FPT Marck à 17h22 :
« Je confirme le FSR, une personne incarcerated dans un PL avec un PL à l'arrêt et un VL avec 3 personnes prises en charge par le VSAV Marck. Aucun incendie, j'annule le VSR et je confirme la DIR. »





4 – SITUATION À L'ARRIVÉE DU CDG

▶ Message n°1 du chef de groupe à **17h50** :

« A16, PK 89, je demande un VSAV supplémentaire. AVP entre deux PL et un VL.
 1^{er} PL, camion frigorifique, conducteur de 54 ans, blessé léger pris en charge par le VSAV Calais.
 2^{ème} PL au fossé, semi-remorque vide, VSM âge indéterminé, en cours de désincarcération.
 Dans le VL, 3 indemnes, pris en charge par le VSAV Marck.
 Circulation réduite sur une seule voie dans le sens Dunkerque-Paris.
 Je prends le COS sous l'appellation COS A16. »

5 – PROBLÉMATIQUE OPÉRATIONNELLE

- ▶ Accès et manœuvres de désincarcération difficiles car PL en contrebas de l'autoroute.
- ▶ PL encasté dans un poteau béton d'éclairage public toujours alimenté.
- ▶ Coupure générale ou partielle des batteries du PL avec moteur de climatisation indépendant.
- ▶ Espace vital et accès secours réduits dû à la déformation très importante de la cabine.
- ▶ Contrainte de travail à mi-hauteur sur la plate-forme.
- ▶ Manque d'informations sur la structure des PL pour les intervenants.



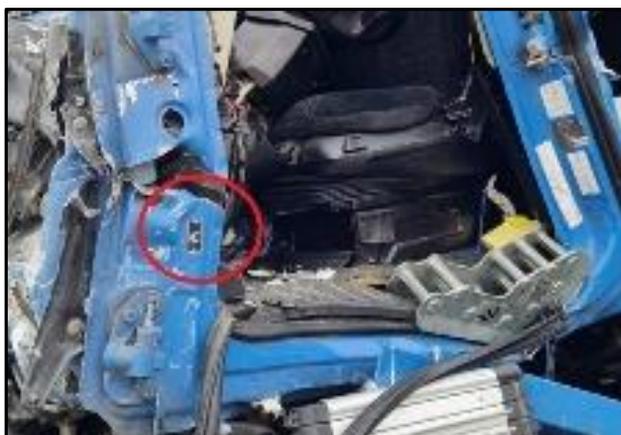
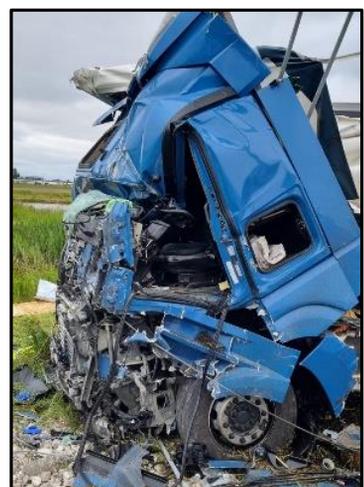
6 – ÉLÉMENTS FAVORABLES / DÉFAVORABLES

	
<ul style="list-style-type: none"> - Intervention en journée - PL à vide et non TMD - Balisage effectué par la DIR et la police - Utilisation de la plate-forme PL pour le travail à mi-hauteur - Coordination CDG – CA VSR – SMUR - Commandement clair, précis et dans le calme - Indication des points de découpe par le CDG - Aucun blessé grave 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès difficiles - Incertitude sur la coupure électrique de l'éclairage public - Localisation difficile des batteries du PL - Désincarcération longue et technique - Utilisation de plusieurs vérins avec un même flexible - Outils électroportatifs limités et en nombre insuffisant

7 – CE QU'IL FAUT EN RETENIR



- ▶ Le conducteur a été dégagé **plus d'une heure et demie** après l'arrivée des secours, qualifié en urgence relative (UR) par le médecin du SMUR.
- ▶ **Coopération, coordination** et **communication** interservices ressortent de cette intervention.
- ▶ Les **points de coupe** étaient matérialisés par des **autocollants** sur la carrosserie.
- ▶ Les **batteries** alimentant deux **réseaux différents**, il faut bien s'assurer que la coupure générale soit effective afin d'éviter tout accident électrique.



8 – AXES D'AMÉLIORATIONS



- ▶ Formation des personnels aux particularités des poids lourds.
 - Structure, constitution, stabilité et dispositifs de sécurité
 - Calage et points de découpe
 - Visite d'ateliers PL
- ▶ Création de fiches d'aide à la désincarcération PL.
- ▶ Rédaction d'une doctrine départementale secours routier.



Merci aux personnels intervenants des CIS de Calais, Marck et Ardres pour leur démarche RETEX.



Pour rappel, une expérience à partager ?

retex@sdis62.fr

Rédaction	Relecture	Validation
Cne Mathieu LECOCCQ	Ltn Christophe DEVOS	Lcl Cédric COURTIN